



Saint-Zéphirin  
de Courval

# Le Bulletin Municipal

Volume No 40 – mai 2026

## Des nouvelles du Comité d'embellissement



Prenez note que cette année, **La Racine Collective prend congé!**



La Bibliothèque de semences demeure accessible\*.



Nous avons remis des sachets de semences de concombres dans la Bibliothèque de semences.



Vous trouverez aussi de nouvelles semences provenant du programme *Un rang pour la faim*, en collaboration avec le Conseil canadien du compost et Scotts Canada.



\* Située dans la Bibliothèque municipale: 950, rue des Loisirs. Heures d'ouverture: Lundi de 13h30 à 15h30, mercredi de 18h30 à 20h30 et samedi de 10h à 12h.

Le conseil vous informe  
L'inspecteur vous informe  
Vie municipale  
FADOQ  
Bibliothèque  
Vie communautaire  
Célébrations & Décès  
RIGIDBNY

p. 2-5  
p. 3  
p. 4-5  
p. 5-6  
p. 6  
p. 7-8  
p. 7  
p. 8

## Envie de mettre les mains dans la terre et de contribuer à un beau projet collectif? ♥

Nous vous invitons à venir participer à la préparation du jardin collectif :



Le 6 juin



De 10h30 à midi



En cas de pluie : remis au 7 juin, même heure

Que vous ayez le pouce vert ou non, votre aide est précieuse! C'est une belle occasion de se rassembler, de partager et de faire grandir un projet qui profitera à toute la communauté.



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK ! @Municipalité Saint-Zéphirin



### CORRESPONDANCE DU MOIS

Le ministère accorde à notre municipalité une aide financière maximale de 126 974 \$ pour l'entretien de routes.

### ACCOMPAGNEMENT RH – FIRME MCG GROUPE CONSEIL

La Municipalité souhaite optimiser l'efficacité, la cohérence et la répartition des tâches au sein de son service de travaux publics. L'entreprise MCG Groupe Conseil, pour la somme de 2 000 \$ (plus taxes), fera une analyse de la structure organisationnelle.

### EMBAUCHE D'UN CONCIERGE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE (SANS AFFICHAGE DE POSTE)

À la suite du départ de l'employée occupant la fonction de concierge, la Municipalité procède à l'embauche de William Joyal le 8 mai 2026. L'absence d'affichage est justifiée par l'urgence opérationnelle et par la capacité de pourvoir le poste immédiatement avec une personne répondant aux exigences.

### OCTROI DE MANDAT – POUR LA DÉMARCHE ET L'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION DES ACTIFS EN EAU (PGA-EAU)

La Municipalité doit se conformer aux exigences gouvernementales relatives à la gestion des actifs municipaux dans le cadre du Programme de gestion des actifs municipaux du Québec (PGAMR). La firme Techni-Consultant inc. qui a déjà réalisé l'étape préliminaire de la démarche obtient le mandat de réaliser l'ensemble des travaux liés à l'élaboration du Plan de gestion des actifs en eau (PGAÉ) pour un montant total de 11 150 \$ taxe en sus.

### GESTION DES RISQUES – COMPTE-RENDU DU PROCES-SUS

Un processus simplifié de gestion des risques a été effectué le 31 mars dernier avec les élus de la municipalité en collaboration avec la MRC Nicolet-Yamaska dans le cadre du Plan climat et avec la direction régionale de la sécurité civile et sécurité incendie du ministère de la Sécurité Publique. Le document présente la

démarche et les résultats obtenus. La démarche consistait à identifier les risques présents sur le territoire, évaluer l'acceptabilité de ces risques, déterminer et prioriser les mesures à mettre en place pour réduire ces risques. Vous trouverez le document complet dans les nouvelles défilantes de la page d'accueil du site web de la Municipalité. **Voir le résumé dans ce numéro : pages 4 et 5.**

### RENOUVELLEMENT ADHÉSION À COPERNIC POUR L'ANNÉE 2026-2027

La Municipalité renouvèle son statut de membre à COPERNIC pour 2026-2027 pour un montant de 100 \$. COPERNIC est un organisme sans but lucratif de concertation et de mobilisation dont la mission est d'assurer une eau de qualité et en quantité suffisante pour les usages et les écosystèmes du bassin versant de la rivière Nicolet.

### ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX LOI 27 (LOI MODERNISANT LE RÉGIME DE SST)

La Municipalité reconnaît l'importance d'offrir à son personnel un milieu de travail sain, sécuritaire et respectueux, tant sur le plan physique que psychologique. Ainsi elle met en œuvre une politique qui contribue à réduire les impacts organisationnels tels que l'absentéisme, le roulement de personnel et les coûts liés aux problèmes de santé au travail.

### DÉFENSE DE L'INTÉGRITÉ DE LA GESTION DE L'OFFRE DANS LE CONTEXTE DE L'ACEUM

La résolution vise à réaffirmer l'importance stratégique du secteur laitier pour l'économie régionale, l'occupation du territoire et la sécurité alimentaire. Elle souligne que les récents accords commerciaux internationaux ont déjà fragilisé la gestion de l'offre en cédant des parts du marché canadien et en imposant de nouvelles obligations aux producteurs.

Dans le contexte de la révision de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), la résolution exprime la préoccupation que toute concession additionnelle



## VOTRE CONSEIL VOUS INFORME...

puisse entraîner des impacts économiques et sociaux importants pour les producteurs laitiers et les communautés locales.

Le conseil municipal affirme son soutien à la préservation intégrale de la gestion de l'offre. Il demande aussi au gouvernement du Canada de ne consentir aucune concession susceptible de compromettre la stabilité du secteur laitier et encourage une consultation active des producteurs dans toute décision touchant leur industrie.

### ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES SALAIRES PAYÉS POUR LE MOIS

La liste des comptes et des salaires à payer pour le mois d'avril 2026 s'élève à un montant de 194 019.64 \$.

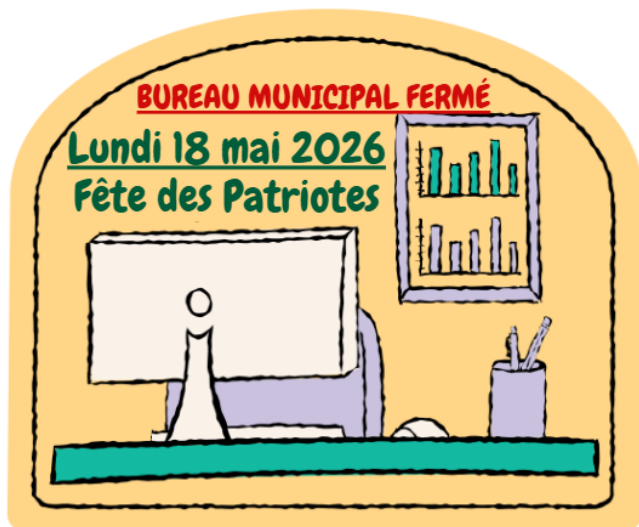


Saint-Zéphirin  
de Courval



## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi **1er juin** 2026, 20 h



## L'INSPECTEUR VOUS INFORME...



### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Lors de la collecte des encombrants, il est important de placer ses rebus seulement LA VEILLE. Si non, les encombrants doivent être retirés du bord du chemin et replacés la veille de la collecte. La prochaine collecte sera le **jeudi 28 mai 2026**. Il est important de vérifier la date où les encombrants sont ramassés sur le territoire de la Municipalité. Vous pouvez consulter le calendrier annuel de la Régie des déchets, les bulletins municipaux de chaque mois et le site web de la municipalité (calendrier de la page d'accueil) pour connaître les dates de collecte. Les prochaines collectes seront: 30 juillet et 1er octobre 2026. Les rebus à placer sont ceux qui ne peuvent pas rentrer dans un bac noir. Ne sont pas ramassés les matériaux de constructions ainsi que les appareils électroniques. Les matériaux de construction (inclus les appareils sanitaires) doivent être déposés à l'Écocentre de Nicolet et les appareils électroniques et informatiques à celui de St-Zéphirin. Ne sont pas ramassés les sacs noirs, les pneus, les bonbonnes, les appareils réfrigérants. Référez-vous au site pour connaître les détails : [www.rigidbny.com](http://www.rigidbny.com) ou au bureau municipal pour avoir accès à l'Écocentre, s'inscrire au 1232, rang Saint-Pierre. Les plages horaires du site seront bonifiées, soit du lundi au jeudi de 13h à 19h. Les vendredis et samedis de 9h à 15h.

### PERMIS POUR L'ABBATAGE D'ARBRES-GRATUIT !

Pour abattre un arbre, un permis est requis. Informez-vous auprès de Martin Miron, inspecteur en bâtiment et environnement au tél. : 819 519-2997 poste 2241.

### PERMIS DE DÉMOLITION—C'EST GRATUIT !

Si vous prévoyez démolir quelconques structures ou bâtiments il est important de faire la demande d'un permis sinon les taxes seront toujours appliquées aux bâtiments. Sur le site web : [www.saint-zephirin.ca](http://www.saint-zephirin.ca), sur la page d'accueil, cliquer sur le carré *Demande de permis* pour obtenir le formulaire. Pour des questions, contacter Martin Miron, inspecteur en bâtiment et environnement au tél. : 819 519-2997 poste 2241.



## RÉSUMÉ—GESTION DES RISQUES

La démarche de gestion des risques est une méthodologie développée en respect des approches et principes de la sécurité civile au Québec qui permet d'assurer une gestion systématique des risques pouvant causer un sinistre.

### Identifier les risques présents sur le territoire

L'identification des risques consiste à déterminer les éléments de la collectivité susceptibles d'être affectés par un ou plusieurs aléas, en fonction de leur degré d'exposition et de leur vulnérabilité.

Exemples : Embâcles de glace, espèces exotiques envahissantes, feu de végétation, etc.

### Évaluer l'acceptabilité des risques

L'acceptabilité du risque considère que le risque zéro n'existe pas et tient compte de tous les facteurs jugés pertinents à la prise de décisions et des mesures de contrôles déjà en place.

**Risques acceptables** : risque jugé suffisamment faible pour ne pas nécessiter de mesure de contrôle supplémentaire de la municipalité.

**Risques tolérables** : risque que la municipalité est disposée à assumer, après avoir mis en place des mesures de réduction raisonnables.

**Risques inacceptables** : risque jugé non acceptable par la municipalité, peu importe les bénéfices qui en découlent.

### Températures extrêmes (vague de chaleur et de froid)

Risque :	Vague de chaleur avec impact sur l'école primaire Notre-Dame-de-l'Assomption en juin et septembre.
Mesures présentes :	Une entente est déjà présente entre la municipalité et l'école pour que celle-ci utilise le centre communautaire (avec climatisation) en situation de vague de chaleur.
Acceptabilité :	Puisque la commission scolaire est responsable de la situation et qu'il y a déjà une solution alternative proposée par la municipalité, le risque est jugé <b>acceptable</b> .
Mesures à ajouter :	Aucune

### Pannes majeures (électriques, eau potable, télécommunications, etc.)

Risque :	Pannes de courant dans la municipalité, particulièrement sur le Rang-st-Michel. Des familles sans génératrice peuvent demander de l'aide à la municipalité.
Mesures présentes :	Présence d'une génératrice à la salle communautaire pour s'y réchauffer au besoin. Entente avec la Croix-Rouge si besoin d'hébergement.
Acceptabilité :	Puisqu'il s'agit d'une situation qui peut arriver fréquemment, mais que la municipalité a déjà mis en place une mesure de réduction du risque, celui-ci est jugé <b>tolérable</b> .
Mesures à ajouter :	Aucune



**VOTRE CONSEIL VOUS INFORME...**

Risque :	Pénurie d'eau possible au village, sur les routes St-pierre, de l'église et St-Michel en lien avec le réseau qui est en fin de vie.
Mesures présentes :	La station de surpression d'eau potable de la municipalité (caserne incendie) peut servir de point de distribution puisque celle-ci se trouve avant la portion du réseau en fin de vie.
Acceptabilité :	Avec la possibilité d'offrir un point de distribution rapide et facile à mettre en place, le risque est jugé tolérable en attendant la réfection du réseau.
Mesures à ajouter :	Projet en cours de réfection du réseau d'eau potable, pluviale et eaux usées dans le cœur du village sur 1,8 km. Il ne manque que le financement.

Risque :	L'eau potable distribuée provient de la ville de Nicolet. Un enjeu à Nicolet pourrait mener à une pénurie d'eau potable à St-Zéphirin.
Mesures présentes :	Il y a un réservoir d'eau à St-Zéphirin avec une réserve de 48h et la possibilité d'y connecter une citerne pour le remplir. Avec le réservoir et la citerne, les citoyens auraient de l'eau normalement au robinet.
Acceptabilité :	Avec la mesure réservoir + citerne, le risque est jugé tolérable.
Mesures à ajouter :	Aucune

Déterminer et prioriser les mesures à mettre en place pour réduire les risques

À partir de l'évaluation des risques ci-haut, une matrice classique de coûts/bénéfices est proposée pour faciliter la priorisation des mesures proposées à la section précédente.

À la suite de l'analyse des mesures additionnelles proposées et de la capacité de la municipalité à les mettre en place dans la prochaine année, voici les mesures priorisées pour 2026 :

Déjà fait en 2026 : Mise à jour du plan de sécurité civile

À faire : Connexion indépendante de la MRC à l'internet par la municipalité.

Recherche de financement pour le projet en cours de réfection du réseau d'eau potable, pluviale et eaux usées dans le cœur du village sur 1,8 km.

Exercice de sécurité civile.

À suivre : Mise en marche de la nouvelle tour cellulaire de Sogetel d'ici le 31 août 2026.

\*Vous trouverez le document complet dans les nouvelles défilantes de la page d'accueil du site web de la Municipalité : [www.saint-zephirin.ca](http://www.saint-zephirin.ca)



**DES NOUVELLES DE LA FADOQ**



Le mois de mai est celui des travaux des champs et des préparations de tout ce qui permettra à notre été d'être un souvenir à chérir durant les longs mois d'hiver.

Quelques informations :

D'abord, le 25 avril a eu lieu l'AGA de votre club et un conseil d'administration y a été mis en place pour l'année 2026-2027 en présence de plus de 40 membres actifs. Il y avait 3 sièges en élection et tous ont été reconduits



## DES NOUVELLES DE LA FADOQ

pour un nouveau mandat de 2 ans : **Caroline Watters, France Dionne et Gaston Bourassa**. Nous avons donc les mêmes membres au Conseil administratif qui ont tous et toutes été renommé.e.s pour une autre année dans les postes officiels.

À noter que lors de cette soirée, nous avons appris que nous étions maintenant 119 membres inscrits au club. Belle réussite, bravo à chacun et chacune de vous pour votre participation et merci pour votre soutien.

Nous profitons aussi de l'occasion pour souhaiter nos meilleurs vœux de bon anniversaire à nos natifs et natives du mois de mai. Que le bonheur et la santé demeurent avec :

**Mireille Chartrand, Diane Maillette, Denise Ménard, Caroline Watters, Manon St-Cyr, Carmen Lemire, Huguette Joyal, André Lemieux, René Raymond, Kathleen Courchesne, Shirley Courchesne, Florence Pellerin, Agathe Bourassa.**



Bravo, les amis.es, pour votre persévérance à ajouter du bonheur à vos années ! Nous sommes heureux de vous compter parmi les membres de notre club.

Nous faisons relâche pour l'été, sauf en ce qui a trait à la pétanque, au pickleball et à la Fête Nationale. Nous communiquerons avec vous avant la fin de l'été, lorsque nous reprendrons les activités. En attendant, prenez bien soins de vous, protégez-vous du soleil et que la paix demeure dans vos foyers ! À la prochaine !

**Votre Conseil d'administration 2026-2027 du Club FADOQ St-Zéphirin  
Yvan, André, France, Josée, Gaston, Caroline et Gisèle**



## BIBLIOTHÈQUE



**Le croque-livres arrive bientôt au parc du bassin d'eau !**



## Bibliothèque

Exceptionnellement fermée le : **Samedi 16 mai**

Fermée aussi le **lundi 18 mai** - Fête des Patriotes

Fermée aussi lors des vacances de la construction : du 19 juillet au 1er août

**Excellentes lectures:**

*Dans la brume du matin* de Lise Bergeron

Pour les jeunes: *Le club des beignes*, tome 2 de Chloé Barbe



# VIE COMMUNAUTAIRE

## Ma grossesse



Pour vous inscrire :

[Quebec.ca/magrossesse](http://Quebec.ca/magrossesse)

Pour être bien entourée à l'arrivée de bébé

Votre gouvernement

Québec

le\_SAE  
SERVICE AUX ENTREPRISES  
Centre-ville Québec

## AEP SÉCURITÉ PRIVÉE – GARDIENNAGE

Envie de travailler là où

la sécurité fait toute

la différence?

- Hôpitaux
- Centres commerciaux
- Festivals
- Entreprises
- Événements sportifs
- Et plus encore

📅 Début : 14 septembre au 18 décembre 2026

🕒 Horaire : Lundi au vendredi, 9h à 16h

📍 Lieu : SAE Drummondville, Saint-Germain-de-Grantham



Inscrivez-vous dès maintenant!

Places limitées, faites vite!

## À DÉCOUVRIR AU MARCHÉ GODEFROY DÈS LE 16 MAI

Un kiosque unique. Des saveurs locales. Des producteurs de Nicolet-Yamaska.

- Au cœur du Jardin
- Beaulac Ferme Familiale
- Jardin des Beaux Chemins
- Le Marché de Nicolet
- Microferme VL

les émergents

Collectif des producteurs de Nicolet-Yamaska

## Sincères condoléances

nos pensées accompagnent

La famille de  
**Monsieur Léo Courchesne**

La famille de  
**Monsieur Ghislain Thomas**



## Célébrations

950, rue des Loisirs Centre communautaire

Dimanche	17 mai	09h15 09h30 10h45	Saint-Zéphirin Port Saint-François Cathédrale	Messe Messe Pas de messe (Triathlon)
Dimanche	24 mai	09h15 09h30 10h45	Baie-du-Febvre Port Saint-François Cathédrale	Messe Célébration dominicale de la Parole Messe
Dimanche	31 mai	09h15 10h45	La Visitation Cathédrale	Messe Messe
Dimanche	7 juin	09h15 10h45	Saint-Elphège Cathédrale	Messe Messe
Dimanche	14 juin	09h30 10h45 10h45	Port Saint-François Sainte-Monique Cathédrale	Messe Messe Messe

2 153 998\$ pour nos membres et la communauté

La ristourne. Plus grande. Plus généreuse.

Détails et conditions à [desjardins.com/ristourne](http://desjardins.com/ristourne)

Desjardins Caisse de Nicolet





**DÉCHETS ULTIMES**

**RÉCUPÉRATION**

**ENCOMBRANTS**

- 1<sup>e</sup>: 28 mai
- 2<sup>e</sup>: 30 juillet
- 3<sup>e</sup>: 1<sup>er</sup> octobre



MAI						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

**Les encombrants doivent être placés LA VEILLE en bordure du chemin!**

**VIE COMMUNAUTAIRE**

**COLLECTE DES ENCOMBRANTS** ✓

Pour une collecte réussie, renseignez-vous sur les matières acceptées et sur les consignes à respecter.

**28 mai**

RIGIDBNY

RIGIDBNY.COM BACBLEU

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI LE QUÉBEC DE DEMAIN

**VIENS JOUER POUR VRAI**

**INSCRIS-TOI À UNE FORMATION EN CONSTRUCTION!**

**Rencontre en relation d'aide**

Je vous offre des rencontres pour cheminer vers un plus grand bien-être, plus de liberté et d'harmonie dans votre vie et dans vos relations avec les autres. Explorer certaines situations difficile à vivre, les peurs, les émotions ainsi que les croyances pour ainsi vivre aligné avec vos désirs et vos besoins et créer une transformation durable dans votre vie.

- Gestion des émotions et du stress
- Communication et confiance en soi
- Relation à soi et aux autres

Différentes techniques et outils sont proposés lors des rencontres.

France Coupal 819-818-4770  
france.coupal@me.com

- Diplômé en Relation d'aide METC® de l'École Écoute Ton Corps
- Diplômé en Harmonisation Énergétique de l'école Anschma®

\*\*\* Des soins énergétiques sont aussi offerts en rencontre individuelle \*\*\*

Prenez note que nous publions les publicités ou les textes tels que reçus et ne sommes pas responsable des erreurs de syntaxe et de grammaire. Retrouvez une version en couleur du bulletin sur notre site web (www.saint-zephirin.ca) ou sur le lien par la page facebook. Prenez aussi note que la version web pourrait contenir plus de pages. Le nombre de pages du bulletin imprimé est limité à huit.



2026

Mai  
Thème de la bienveillance



LUNDI 12H À 15H30	MARDI 12H À 15H30	MERCREDI FERMÉ	JEUDI 12H À 15H30	VENREDI 12H À 15H30
				! 10h à 12h 1 Atelier: Les masques que l'on porte (2/2)  ! 13h30 à 14h30 Pound Rockout & Yoga doux
10h à 11h30 4 Qi-Gong  13h30 à 15h30 Comité organisateur	10h à 11h30 5 Atelier mieux-être: Augmenter ma vitalité	! \$ 9 h à 10h 6 Acupuncture : NADA	7  Fermé (PM)  18h à 20h Portes Ouvertes	8 9h à 13h Le petit café de La Traversée: Soulignons le départ de Vanessa Fermé (PM)
10h à 11h30 11 Qi-Gong	12  Fermé (Planification)	13	14  ! 13h30 à 14h30 Atelier d'écriture Journal La Galère	15 ! 10h à 11h Conférence Huiles essentielles aphrodisiaques 13h30 à 14h30 Atelier de jardinage
18  Férié (Fête des Patriotes)	19 10h à 11h30 Atelier mieux-être: Dépendance affective  13h30 à 15h30 Atelier sur le désencombrement	20  ! 12h à 14h Dîner d'accueil des nouveaux participants	21  ! 13h30 à 15h Atelier-discussion: Vers une reconnexion à sa sexualité	22 9h à 12h Le petit café de La Traversée  * ! 13h30 à 14h30 Club de marche à l'Anse-du-Port
25 10h à 11h30 Qi-Gong  13h30 à 15h30 Inscriptions aux activités de juin	26 10h à 11h30 Atelier mieux-être: Marche pleine conscience	27	28  ! \$ 13h30 à 15h Gymnastique sensorielle	29 ! 10h à 11h Aroma Hatha-yoga  * 13h30 à 14h30 Pique-nique et jeux extérieurs

Notre local est un lieu où vous pouvez venir vous déposer et profiter d'un moment de détente aux heures suivantes :

**Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 12h00 à 15h30**  
Pour une rencontre individuelle avec l'une de nos intervenantes,  
veuillez prendre rendez-vous par téléphone.

- \$ Activités payantes
- \* Activités à l'extérieur de nos locaux
- ! Inscriptions obligatoires
- LePetit Café de la Traversée du Sentier

**Club de marche au Parc écomaritime de l'Anse-du-Port**

**Vendredi 22 mai de 13h30 à 14h30**

Rejoignez-nous à l'Anse-du-Port (communément appelé « Les Passerelles » de Nicolet), pour marcher et profiter du bon air printanier.

Lieu de rassemblement: Parc écomaritime, chemin du Fleuve Ouest, Nicolet.

**Réservé aux membres.**

Inscription obligatoire.

**Gymnastique sensorielle**

**Les jeudis (28 mai- 4 juin- 11 juin) de 13h30 à 15h**

Mouvements simples effectués dans la lenteur favorisant l'équilibre, la souplesse, le bien-être, la vitalité et le plaisir d'habiter son corps en conscience.

Première séance: 28 mai

Inscription obligatoire.

**Tarifs: 15 \$ (Membre) 30\$ (Non-membre)**

**Venez nous voir:**

Centre Gabrielle Granger  
690, Mgr Panet, bur. 107, Nicolet J3T 1W1

**Aroma Hatha-Yoga**

**Vendredi 29 mai de 10h à 11h**

Le cours d'Arma Hatha-Yoga favorise la détente profonde en combinant l'union des postures d'alignement, de la respiration consciente et des bienfaits apaisants des huiles essentielles.

Inscription obligatoire.

**Atelier d'écriture Journal La Galère**

**Jeudi 14 mai de 13h30 à 14h30**

Plongez dans l'univers du journal de rue La Galère, où chaque mot raconte une histoire et chaque voix a sa place.

**Réservé aux membres.**

Inscription obligatoire.

**Conférence sur les huiles essentielles aphrodisiaques**

**Vendredi 15 mai de 10h à 11h**

Venez découvrir les huiles essentielles qui peuvent contribuer à une sexualité plus épanouie et harmonieuse.

Inscription obligatoire.

**Atelier-discussion: Vers une reconnexion à sa sexualité**

**Jeudi 21 mai de 13h30 à 15h**

Cet atelier, réservé aux femmes, offert par le CALACS, propose un espace sécuritaire pour explorer sa sexualité, mieux comprendre ses besoins et renouer avec son bien-être intime.

**Réservé aux membres.**

Inscription obligatoire.





## Prudence avec la sortie des motocyclettes et cyclomoteurs

Avec la belle saison qui s'installe, il est important de rappeler qu'il faut adapter sa conduite pour le respect des autres usagers et du vôtre.

Vous êtes à même de constater la sortie des motocyclettes et cyclomoteurs sur le chemin, qui sont des usagers vulnérables.



Conduire une moto est plus risqué que conduire une automobile : le motocycliste a peu de protection et il est parfois difficile à voir. Le partage de la route avec les autres usagers, particulièrement les automobilistes, représente un défi de taille pour sa sécurité. Les collisions avec blessés impliquant une moto sont souvent causées par la vitesse, la distraction (de la part des automobilistes et des motocyclistes), l'omission de céder le passage, l'erreur de perception et le manque de visibilité. Il y a des comportements à privilégier autant pour les automobilistes et les motocyclistes :

Pour plus de prudence, les automobilistes doivent notamment :

- se tenir à une distance sécuritaire du motocycliste;
- ne pas empiéter sur la voie du motocycliste;
- établir un contact visuel avec le motocycliste, surtout aux intersections, qui sont des endroits particulièrement à risque;
- apprendre à décoder les mouvements de la motocyclette (ex. : les motocyclistes se tiennent généralement à gauche de la voie pour être plus visibles; ils ne veulent pas nécessairement tourner à gauche).

dans le doute par rapport à l'évaluation de sa distance, avant l'amorce d'un virage, attendez et laissez passer la moto.

Comportements à privilégier pour les motocyclistes :

- adapter sa vitesse au contexte routier;
- rouler à une distance suffisante des autres automobiles afin d'être visible et de se garder un temps de réaction suffisant;
- porter le casque protecteur en tout temps;
- porter des vêtements et accessoires adéquats pour une protection plus efficace en cas de chute;
- prendre les moyens nécessaires pour se rendre visibles le plus possible sur la route :
  - porter un casque de couleur voyante ou avec des motifs contrastants;
  - porter des vêtements de protection et des accessoires de couleur claire ou voyante et munis de bandes réfléchissantes;
  - munir sa moto de feux d'appoint ainsi que d'un modulateur de phare à intensité variable.

éviter les bruits trop élevés du système d'échappement afin de ne pas causer de distraction pour les autres usagers de la route

Le meilleur conseil à donner : Vous êtes responsable de VOTRE conduite, tout en ayant des yeux tout le tour de la tête !





## PRIX POUR LE BÉNÉVOLAT DU CANADA

CÉLÉBRONS LES CANADIENS  
QUI FONT UNE DIFFÉRENCE

### Présentez une candidature pour les Prix pour le bénévolat du Canada

La période de mise en candidatures 2026 est maintenant lancé!




C'est le moment de présenter la candidature d'une personne exceptionnelle, d'un organisme sans but lucratif ou d'une entreprise sociale qui a grandement contribué à améliorer la vie des autres au moyen du bénévolat. Aidez-les à obtenir la reconnaissance qu'ils méritent. **La période de mise en candidature est officiellement lancée et continuera jusqu'au 17 juin 2026.**

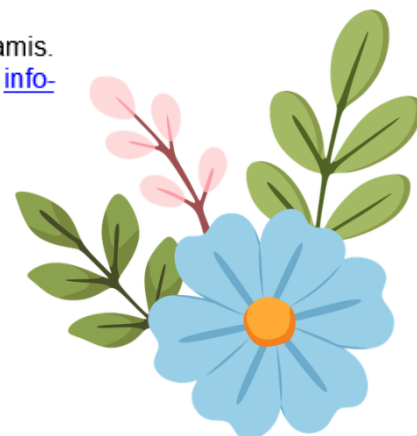
#### À propos des Prix

Les Prix pour le bénévolat du Canada (PBC) comprennent vingt-et-un prix dont un prix national, le prix Thérèse Casgrain pour l'engagement de toute une vie, et vingt prix régionaux. Les Prix régionaux sont répartis dans cinq régions selon les quatre catégories suivantes: Leadership communautaire, Leader émergent, Leadership d'entreprise et Innovation sociale.

Les lauréats seront reconnus dans le cadre d'une cérémonie de remise des prix et auront la possibilité d'identifier un organisme sans but lucratif de leur choix qui recevra une subvention.

CONSULTEZ [canada.ca/prix/benevolat](https://canada.ca/prix/benevolat):

- **Apprendre davantage** sur les Prix pour le bénévolat du Canada et les lauréats des années précédentes.
- **Participer à une séance d'apprentissage** le 20 mai (en anglais) et le 21 mai (en français) afin de vous familiariser avec le processus de nomination.
- Aider nous à **promouvoir** les Prix auprès de vos collègues, votre famille et vos amis. Vous pouvez obtenir une trousse promotionnelle en nous contactant par courriel à [info-cva-pbc-gd@hrsdcc-rhdcc.gc.ca](mailto:info-cva-pbc-gd@hrsdcc-rhdcc.gc.ca).
- **Aimez et partagez** nos messages sur les médias sociaux
  -  LinkedIn ( [@Emploi et Développement social Canada](#) )
  -  Facebook ( [@ESDC.GC](#) )
  -  Instagram ( [@esdc.gc](#) )
  -  X ( [@ESDC GC](#) )





## Début de saison 2026 – Programme de contrôle des insectes piqueurs

La firme **GDG Environnement** entreprend à nouveau le programme de contrôle des insectes piqueurs dans notre municipalité pour la saison 2026. Les interventions seront réalisées uniquement à l'aide de larvicides biologiques, reconnus pour leur efficacité ciblée et leur respect de l'environnement.

**Une ligne « Info-moustique » est disponible pour répondre aux questions des citoyens**

1-844-840-8700 ou à écrire à [infomoustique@gdg.ca](mailto:infomoustique@gdg.ca).

### Surveillance et traitements biologiques

Au cours des prochaines semaines, l'équipe de GDG débutera la surveillance des milieux propices au développement des larves de moustiques et de mouches noires (dans les municipalités participantes). À partir des observations effectuées et en fonction des conditions météorologiques, l'équipe déterminera la date du début des traitements.

Seuls les gîtes où des larves sont détectées feront l'objet d'une intervention. Le larvicide biologique utilisé agit sur la génération de larves présentes au moment du traitement. Comme le produit se dégrade rapidement dans l'environnement, des traitements additionnels peuvent être nécessaires pour les générations subséquentes au cours de l'été.

### Un cadre réglementaire strict

Les programmes de contrôle utilisant des larvicides biologiques sont hautement encadrés au Québec. Chaque programme est soumis à une autorisation ministérielle du MELCCFP, et des avis fauniques sont émis en fonction de la sensibilité écologique des milieux visés. Ces avis fauniques assurent que les espèces vulnérables, les habitats sensibles et les écosystèmes d'intérêt sont protégés.

### Un programme respectueux des milieux naturels, pour mieux profiter du plein air

Le programme de contrôle des insectes piqueurs permet de réduire efficacement les nuisances causées par ces insectes, tout en préservant la flore, la faune et les autres espèces d'insectes bénéfiques. Grâce à cette approche collective et respectueuse de l'environnement, les citoyens peuvent profiter pleinement de leur cour arrière, des parcs, des sentiers et de l'ensemble de nos espaces verts, sans devoir recourir constamment aux insectifuges ou autres produits plus toxiques.

En adoptant ce programme, notre municipalité réaffirme son engagement à offrir un environnement sain, sécuritaire et agréable, afin que chacun puisse apprécier plus facilement les activités extérieures et les milieux naturels qui enrichissent notre qualité de vie.

Suite





### Comment réduire la présence de moustiques autour de votre domicile

Nous invitons les citoyens à poser ces gestes simples afin de limiter les lieux où les moustiques peuvent se développer :

- Préparez votre piscine tôt en saison : une piscine non démarrée peut générer des moustiques dès mai ou juin;
- Évitez de laisser pneus, contenants creux ou objets accumulant de l'eau près de la maison;
- Retournez votre bateau, videz les seaux, brouettes et tout récipient pouvant retenir l'eau;
- Assurez-vous également que les gouttières ne sont pas obstruées.

La présence d'eaux stagnantes autour des habitations favorise le développement de moustiques, dont certaines espèces peuvent transmettre des maladies comme le virus du Nil occidental. En 2025, le Québec a recensé 119 cas de VNO dont 7 décès, en plus d'un décès lié à l'encéphalite équine de l'Est, également transmis par les moustiques. L'élimination de l'eau stagnante demeure l'un des gestes les plus simples et efficaces pour réduire ces risques (Sources : données de santé publique 2025).



### Une surveillance scientifique pour mieux protéger la collectivité

En parallèle aux traitements, des collectes de moustiques sont réalisées sur le territoire. Les échantillons recueillis sont ensuite analysés au laboratoire de GDG afin de détecter la présence d'agents pathogènes d'importance en santé publique, tels que le virus du Nil occidental ou l'encéphalite équine de l'Est. Cette surveillance entomologique fournit des données scientifiques à jour sur les populations de moustiques et sur les risques associés dans un contexte où les changements climatiques accélèrent la propagation et la variabilité des espèces vectrices.

### Opérations aériennes

Selon la nature des milieux à traiter, GDG peut recourir à des drones ou à un hélicoptère pour appliquer le larvicide biologique. Lors des opérations aériennes, la formulation utilisée repose sur un substrat granulaire, composé de grains de maïs concassés, ce qui permet de cibler précisément les zones humides, y compris celles sous la végétation. Les drones utilisés ne survolent jamais les zones habitées. Leur trajectoire est strictement limitée aux milieux humides propices au développement larvaire. Par ailleurs, les appareils ne filment et ne photographient aucune zone résidentielle.

### Sécurité des larvicides

Le répertoire québécois SAGE Pesticides présente les fiches techniques des larvicides biologiques:

<https://www.sagepesticides.qc.ca/Recherche/RechercheMatiere/DisplayMatiere?MatiereActiveID=104>

Un document synthèse sur le larvicide utilisé ([Bti](#)) et comportant une section de références scientifiques est disponible sous ce lien : <https://www.gdg.ca/wp-content/uploads/2023/03/BTI-MISE-A-JOUR-BTI-2025.pdf>

Davantage d'informations sont également disponibles sur le site de l'entreprise : [www.gdg.ca](http://www.gdg.ca)

En cours de saison, si vous avez des questions, n'hésitez pas à utiliser la ligne « Info-moustique » au : 1-844-840-8700 ou à écrire à : [infomoustique@gdg.ca](mailto:infomoustique@gdg.ca).

Il est à noter que les véhicules et employés arboreront toujours le logo de GDG Environnement.

L'équipe de GDG vous souhaite une excellente saison dehors!

# VENTE SOUS LA TENTE

**Samedi 16 mai**

Dès 9h30

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE  
34 rue Trahan  
Pierreville

LOCAL 374  
374 Rue Notre Dame  
Saint-François-du-Lac



Friperie au CAB  
Mardi 9h30 à 16h00  
Mercredi 9h30 à 16h00  
Jeudi 12h00 à 19h00  
Samedi 9h30 à 13h00

En cas de pluie, l'événement aura lieu à l'intérieur



# DÉPISTAGE STREPTOCOQUE A

Mal de gorge, fièvre, difficulté à avaler,  
c'est peut-être le streptocoque A

Prenez  
rendez-vous  
en ligne sur



En ligne  
en numérisant



Par téléphone  
1 833 519-4741



Dépistage offert sans prescription et sur rendez-vous seulement. Résultat en 15 minutes et prescription pour antibiotique remise sur place si besoin.

Pour tous les détails :  
[ciusssmcq.ca/depistagestreptocoque](http://ciusssmcq.ca/depistagestreptocoque)



**Votre recensement.  
Votre collectivité.  
Notre avenir.**

Remplissez votre questionnaire du Recensement de 2026 dès aujourd'hui!

[recensement.gc.ca](https://recensement.gc.ca)



Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## Les Émergents de retour au Marché Godefroy pour une deuxième saison

Nicolet, le 7 mai 2026

Après une première année de déploiement et d'apprentissage en 2025, l'incubateur de mise en marché Les Émergents sera de retour au Marché Godefroy pour une deuxième saison de ventes en 2026.

Lancée l'an dernier, cette initiative portée par la MRC de Nicolet-Yamaska vise à offrir aux entreprises agricoles du territoire une vitrine accessible et collective afin de tester le marché, accroître leur visibilité et rejoindre une nouvelle clientèle. Cette première saison aura permis de valider le concept, d'ajuster son fonctionnement et de confirmer l'intérêt de poursuivre l'expérience.

« Soutenir le développement de notre secteur agroalimentaire fait partie des priorités de la MRC et s'inscrit dans une vision de vitalité économique. Avec le kiosque Les Émergents, nous poursuivons un projet structurant et innovant qui permet d'accompagner et de soutenir nos entreprises agricoles, de favoriser l'achat local et de renforcer l'attractivité de notre territoire », souligne la préfète de la MRC, Mme Geneviève Dubois.

L'incubateur permet aux entreprises émergentes de vendre leurs produits dans un kiosque commun durant toute la saison du marché, en se partageant les présences sur place. Chaque fin de semaine, les visiteurs peuvent ainsi rencontrer un-e producteur-trice différent-e, tout en ayant accès à l'ensemble des produits des entreprises participantes.

Suite 

En 2026, six entreprises agricoles prennent part à l'aventure :

- Au Cœur du Jardin – Pierreville (bleuets frais et congelés, tartinades, plantes annuelles et d'intérieur)
- Beulac Ferme Familiale – Nicolet (porc et poulet au pâturage)
- Berduc et cie – Saint-Wenceslas (œufs de canard)
- Jardin des Beaux Chemins – Nicolet (tisanes variées)
- Le Marché de Nicolet – Nicolet (fruits et légumes variés)
- Microferme VL – Saint-Célestin (œufs de caille frais et marinés à l'aneth)

« La participation des producteur-trices agricoles est essentielle au projet, puisqu'elles en font toute la richesse, la diversité et la pertinence. Leur engagement pour cette deuxième année confirme la valeur d'une initiative comme celle-ci et démontre qu'il existe un réel intérêt à soutenir et faire rayonner l'agriculture locale », mentionne le président du comité PDZA de la MRC, M. Mathieu Lemire.

